

**COORDONNATEUR REP
PREMIER DEGRE**

Poste à 50%

Référence : note ministérielle du 10/02/2014- circulaire du 04/06/2014

Destinataires : Tous les établissements (1^{er} degré)

Dossier suivi par : La cellule des politiques éducatives DSDEN13

Personnels pouvant postuler	Expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une réelle valeur ajoutée.
Niveaux d'intervention	Le poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire (inspecteur du premier degré et chef d'établissement). La fonction de coordonnateur REP a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
Missions	Le coordonnateur REP est chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du REP en lien avec l'IA-IPR référent.
Fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. - Etablir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1^{er} et 2nd degrés). - Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux, accompagner les équipes d'école et de collège. - Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. - Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité. - Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. - Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles.
Compétences attendues	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement du système éducatif 1^{er} et 2nd degré - Travailler en équipe - Coopérer avec des personnels de statuts et missions variés - Savoir adopter le bon positionnement <p>La mission fait l'objet d'un rapport d'activité annuel.</p>
Nomination	Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. Le choix se fera sur la base du profil recherché. L'enseignant sera affecté à titre provisoire pour le réseau sur lequel il sera recruté.
Modalités de candidature	Le candidat retournera la fiche de candidature ci-après, sous couvert de l'IEN dont il dépend, par courriel, avant le jeudi 20 juin . Il accompagnera cette fiche de : <ul style="list-style-type: none"> – un curriculum vitae, – une lettre de motivation (avec mention mail et téléphone portable pour envoi de la convocation) – l'avis de l'Inspecteur de l'éducation nationale dont dépend le candidat.
Contacts	Cellule des politiques éducatives. Mail : frederic.deste@ac-aix-marseille.fr

**FICHE DE CANDIDATURE
COORDONNATEURS DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

NOM :

PRÉNOM :

AFFECTATION ACTUELLE :

Circonscription :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :

CAFIPEMF :

oui

non

Années d'expérience en éducation prioritaire :

Je déclare être candidat(e) au poste de Coordonnateur de réseau d'Éducation Prioritaire.

Date :

Signature :

Avis, date, signature et cachet de l'inspecteur (trice) de la circonscription de rattachement :